

POUR LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS

Thème « 32 jours de découvertes ! »

**JUILLET : du lundi 10 au vendredi 28 juillet (pas d'accueil le 14 juillet)
de 9h à 17h
garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30**

**AOÛT (A SAULTAIN) : du lundi 31 juillet au vendredi 25 août
(pas d'accueil les 14 et 15 août)
de 9h à 17h
garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h**

ATTENTION : Nombre de places limitées

Clôture des inscriptions le 21 mai 2023

Inscriptions via le lien sur le nouveau **PORTAIL FAMILLE**

<https://aper.portail-familles.app/login>

Ouverture du samedi 13 mai jusqu'au dimanche 21 mai 2023 (Communes APER).
Pour les extérieurs samedi 20 et dimanche 21 mai en fonction des places restantes

Attention l'inscription sera définitive dès validation du paiement dans le délai fixé. Règlement à déposer au bureau de l'APER avant le 05/06/2023.

Catégorie	Prix en € de l'ALSH pour une semaine de 5 jours	Prix en € de l'ALSH pour la semaine du 10 au 13 Juillet	Prix en € de l'ALSH pour la semaine du 16 au 18 Août	Prix en € de l'ALSH pour une journée	Prix en € pour 1 heure de garderie	Prix en € pour 1 heure 30 de garderie	Facturation forfaitaire 1h de garderie si réservation hors délai sans justificatif
Quotient familial -500 €	31,83	25,46	19,09	12,45	1,00	1,5	2,05
Quotient familial - 1000 €	33,35	26,68	20,01	13,07	1,05	1,58	2,05
Quotient familial +1000 €*	34,86	27,88	20,91	13,98	1,10	1,65	2,05
Extérieur -500 € **	75,75	60,60	45,45	17,74	1,45	2,18	4,10
Extérieur -1000 € **	78,37	62,69	47,02	18,35	1,50	2,25	4,10
Extérieur +1000 € **	84,38	67,50	50,62	19,76	1,60	2,40	4,10

* **tarif QF +1000 €** s'applique également pour les enfants extérieurs scolarisés dans les communes APER et gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).

** **tarif extérieur** pour les enfants extérieurs scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux ou les enfants extérieurs non scolarisés à Saultain, Sebourg, Estreux mais gardés par des grands parents ou une assistante maternelle demeurant sur les communes APER (sur présentation de justificatif).